

## Changements de noms de lieux dans le département de l'Hérault pendant la Révolution

Jacques Astor

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Astor Jacques. Changements de noms de lieux dans le département de l'Hérault pendant la Révolution. In: Nouvelle revue d'onomastique, n°13-14, 1989. Onomastique et révolution : tradition et changement. Nom de rues, noms de lieux, prénoms. pp. 32-33;

doi : <https://doi.org/10.3406/onoma.1989.1014>

[https://www.persee.fr/doc/onoma\\_0755-7752\\_1989\\_num\\_13\\_1\\_1014](https://www.persee.fr/doc/onoma_0755-7752_1989_num_13_1_1014)

---

Fichier pdf généré le 04/04/2018

# CHANGEMENTS DE NOMS DE LIEUX DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT PENDANT LA RÉVOLUTION \*

Parmi 23 noms de localités touchés par le changement de dénomination, 18 sont des toponymes sanctifères. Outre Terre Foraine du Poujol prenant le nom de Combes (canton de Saint-Gervais-sur-Mare) le 3 brumaire an X, les 4 autres toponymes non sanctifères étaient Roquebrun, la Voulte, Pérols et Nézignan-l'Évêque.

Roquebrun devenant *Roc Libre* se voit fustigé en tant que nom bien connu de seigneurie.

Non loin de là, La Voulte, également nom de seigneurie, est débaptisé et prend le nom de *Mons*, du nom de la localité qui se trouve sur l'autre rive du Jaur.

Pérols, localité côtière, au bord de l'étang auquel il donne son nom et qui se trouve évoqué dans le second membre de la nouvelle appellation de *Cosme-Lapalus* seulement explicable par des raisons particulières à l'histoire de la localité.

Enfin, à Nézignan-l'Évêque devenu *Nézignan-le-Libre*, ce sont les marques de la puissance temporelle de l'Église qui veulent être effacées, car l'évêché d'Agde fut propriétaire du château de Nézignan.

Venons-en aux toponymes ci-devant sanctifères.

Le procédé le plus courant fut le maintien du déterminant au titre de nom officiel de la commune au détriment du nom de saint purement et simplement supprimé.

Saint-Pons qui, depuis le <sup>x</sup>e siècle (*S. Pontio Thomeriensi monasterio*, 936, Histoire Générale de Languedoc par Devic et Vaissète) est lié jusqu'à la Révolution au nom de Thomières (St Pons de Thomières sur la carte de Cassini) n'est plus connu que sous le nom de Thomières.

De même pour Saint-Saturnin (*parrochia S. Saturnini de Lucano* en 1067, cartulaire de Gellone) et *St Saturnin de Lucian* en 1770-2 sur la carte de Cassini) désormais connu sous le nom de Lucian.

On ne connaît plus que sous le nom de Blaquièrre, Saint-Jean-de-la-Blaquièrre (*S. Johannis de Plevis alias de Blaqueria*, 1326, Livre Vert de Lodève ; *St Jean de la Blaquièrre*, carte de Cassini) et sous le nom de Lhéras, Saint-Félix-de-l'Héras (*S. Foelicis de Leratio*, 1236, Livre Vert de Lodève ; *St Felix de l'Heras*, carte de Cassini).

Saint-Félix-de-Lodez n'avait reçu que récemment le déterminant Lodez, variante de *Lodevés* (Saint Félix du Lodévois). *St Felix de Londes*, *St Felix de Lodez* ne datent que du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne devra être connu que sous le nom de Lodez.

Il en est de même pour Saint-Mathieu-de-Trévièrs qui attendra également le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle pour associer au nom de Saint Mathieu celui du village voisin Trévièrs et finit ainsi par en devenir homonyme après exclusion du nom du saint.

Sain-Jean-de-Fos avait, depuis le tout début du XIII<sup>e</sup> siècle, voulu oublier le nom de Gourg Noir (*Gurgite Nigro*) qui le caractérisait : *S. Johannis de Gurgite Nigro*, 1031-1060, cartulaire de Gellone. Le Livre Vert de Lodève, le cartulaire de Gellone, le cartulaire de Maguelone le connaissent depuis sous le nom de *S. Johannis de Fors*. En 1790, il devient Fort-l'Hérault, où *fôrs* n'est pas compris

\* D'après le tableau alphabétique des communes du département de l'Hérault dressé d'après le procès-verbal des limites du département de l'Hérault fait et arrêté à Paris le 9 mars 1790 et le tableau des officiers municipaux, des agents municipaux et de leurs adjoints, à nommer par chaque canton suivant les articles 179 et 182 de la Constitution, arrêté par les administrateurs du directoire du département, le 29 vendémiaire an IV, édité par Pierre Jouve, Archives de la Période Révolutionnaire (Répertoire numérique de la série L), t. I, Administration des départements et des districts (1790-an VIII), Montpellier, 1984.

*forcs*, bifurcation de chemin (selon F. R. Hamlin) mais *fôrt*, fortification, forteresse, tel que le comprend le Rôle des décimes du diocèse de Lodève du XVI<sup>e</sup> siècle (*S. Johannis de Fortis*) ou le Dictionnaire topographique du département de l'Hérault de E. Thomas. L'adjonction du nom de l'Hérault qui coule à Saint-Jean-de-Fos, est un trait caractéristique des mutations toponymiques de 1790 qui tire bien souvent partie du nom du cours d'eau irrigant la localité.

Saint-Guilhem-le-Désert, l'antique *Gellone*, mémoire historique du comte Guilhem de Toulouse qui se retira au monastère de Gellone en 806 et y mourut 6 ou 7 ans après, « du Désert », des solitudes, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle (*S. Guillelmi de Deserto*, 1267, cartulaire d'Agde), devient Verdus-le-Désert, du nom de Verdus, affluent de l'Hérault à Saint-Guilhem.

Saint-Maurice-de-Navacelles, alors simplement Saint-Maurice, devient Fontenille-de-Vis, du nom du ruisseau affluent de la Vis sur le site de la localité.

Dans le Lodévois, Saint-Privat devient Maro, du nom du ruisseau qui l'arrose.

Et Saint-Chinian prend le nom de Vernodure, forme quelque peu savante émergée du fonds culturel local (avec quelque bonheur, reconnaissons-le) de l'hydronyme Vernazobre. La ville retrouve alors son nom du IX<sup>e</sup> siècle : *Villa quae dicitur Vernodubrus*, 826 ; *villa quae dicitur Vernodoverus*, 844 ; *ad S. Anianum Vernedubrio*, vers 972 (Hist. Gén. du Lang.), *villa quam vocant Virnedobre/Vernedobre*, 988 (cartulaire de la ville de Lodève).

À Saint-Jean-de-Buèges qui pourtant proposait en une seule fois les deux procédés de déchristianisation (maintien du seul déterminant et nom de rivière) c'est du Roc du Midi que l'on s'inspire pour rebaptiser la localité du nom de Rochemidy.

La situation topographique est évoquée à Saint-Étienne-d'Albagnan qui, dans la vallée du Jaur, devient Terrebase, et à Saint-Vincent-d'Olargues qui, sur les hauteurs, devient Collines-et-Rochers.

Les locutions toponymiques Beaulieu et Bellevue par lesquels sont désormais connus Saint-André-de-Sangonis et Saint-Guiraud tirent partie d'une veine toponymique fort exploitée durant l'Ancien Régime, depuis les types médiévaux Belveser et Belloc.

Il faut dire que l'époque révolutionnaire fut peu avare de « beautés » toponymiques dont Saint-Bauzile-de-Putois devenu Bel-Hérault (car sur le bord de l'Hérault) est un exemple significatif.

Enfin, une place à part est à faire pour Saint-Pons-de-Mauchiens devenu Montventôse, sans doute pour mettre en évidence le caractère « venteux » qui sied à un « mont ». Parmi les noms de communes héraultaises envisagés, c'est le seul qui tire partie du sémantisme propre à l'époque révolutionnaire en puisant dans le calendrier républicain.

Le changement de Montpellier en Montmarat avait été proposé par la Société populaire de la ville dans le cadre d'un culte rendu aux martyrs de la Révolution, mais l'idée n'a pas été retenue.

Jacques ASTOR

Massebiau  
12100 Millau